

LE PETIT JOURNAL CANIN

Du Club Éducation & Sport Canin St Brissonnais

Rue des Martins – 45500 St Brisson sur Loire

Tél : 02 38 36 73 64

Site : <http://www.escsaintbrissonnais.fr/>

Courriel : escsaintbrissonnais@orange.fr



N°92 – JANVIER 2019

**Nous vous souhaitons un
JOYEUX NOËL !!!**

**Présence du
Père Noël et ses lutins
Le Samedi 22 Décembre
pour assurer les cours
d'éducation canine**



**Le Club vous souhaite ses
MEILLEURS VOEUX
pour 2019**

Reportage de Francis Dentel, le maître d'Eliot

LES CHIENS DE L'ILE MAURICE :

En vacances à l'Île Maurice au mois de novembre, j'ai constaté qu'il y avait des chiens en liberté partout. Sur les plages, en forêt, en ville, dans le moindre terrain vague et tout cela dans l'indifférence générale. Certains apparemment en bonne santé, d'autres très maigres mais je n'ai constaté aucune agressivité.

De quoi vivent-ils ? Que font-ils là ? Voilà de quoi s'interroger.

En questionnant des Mauriciens (toujours très sympas) on s'aperçoit que les réponses sont très vagues et divergentes :

- Ce sont des chiens errants et ils se nourrissent comme ils peuvent. (Les poubelles sont toutes renversées, le contenu répandu partout et les sacs plastiques éventrés.)
- Des personnes les nourrissent. (J'ai vu des zones avec des gamelles d'eau et de croquettes.)
- Les propriétaires les laissent en liberté la journée et les chiens rentrent à la maison le soir. (Il y a effectivement des chiens munis de colliers ou de harnais.)
- Ici c'est comme ça ... c'est Maurice. Faut pas s'inquiéter.

Où est la vérité ??

Il y en a un peu dans chaque réponse.

En réalité, il y a une majorité de chiens errants qui se reproduisent à grande vitesse.

IL Y A ENTRE 200000 ET 300000 CHIENS ERRANTS SUR L'ILE MAURICE

Que fait le gouvernement ?

Pas grand-chose.

Les autorités locales ont bien une «association» MSAW (Mauritius Society for Animal Welfare).

Les chiens errants sont conduits dans les refuges et gardés trois jours. S'ils ne sont pas récupérés dans ces délais, (environ 35 €) ils sont euthanasiés, mais pas par des vétérinaires..... (Il semble bien y avoir maltraitance voir torture...)

Ils appellent ça CATCH END KILL (capturer et tuer)

Des associations tentent de proposer des solutions.

- une politique de stérilisation.
- recueillir les chiots et les proposer à l'adoption. (C'est possible d'adopter un chien, même pour le ramener en France, mais les démarches sont longues et coûteuses)
- sensibiliser les propriétaires pour qu'ils ne laissent pas leur chien en liberté.

Personnellement je n'ai pas vu de chien blessé ou atrophié mais si vous souhaitez en savoir plus, il suffit de consulter internet «les chiens de l'Île Maurice» les images parleront ...

LES CHIENS DE L'ILE MAURICE :



Résultats de nos compétiteurs au Concours de Ring du club Éducation Canine St Péroise du 08 Décembre 2018

Échelon 2 :

Gringo des Clans de la Pleine Lune (BBM M) à M. Guillermet – 234,000/300 pts – 2ème/5
Jango dou Casau de Gaia – (BRIARD M) à M. L. Martin – 227,400/300 pts – 4ème/5

Échelon 1 :

l'Hades von One Emmy (ROT M) à A. Dehureaux – 179,650/200 pts – 3ème/6

INFO CLUB :



Assemblée Générale du club ESC St Brissonnais Et renouvellement du Comité (Élection) Samedi 26 Janvier 2018 à 16H00.

Pour le fonctionnement du club votre présence est souhaitée.



SAMEDI 26 JANVIER
Pas de cours d'éducation

Standards des Fiches de Races parues dans le "Le Petit Journal Canin" :

<http://www.scc.asso.fr/Fiches-et-standards-de-race?destination=liste&pointeur=0>

Berger Belge N°15 - Berger de Beauce N°44 - Berger Allemand N°166 – Retriever du Labrador N°122 – Golden Retriever N°111 – American Staffordshire Terrier N°286 – Dogue Allemand N°235 – Rottweiller N°147 – Berger Australien N° 342 – Leonberg N°145 – Épagneul Breton N°95 – Border Collie N°297 – Basset Fauve de Bretagne N°36 – Bull Terrier N°11 – Dogue de Majorque N°249 – Setter Gordon N°6 – Bouvier Bernois N°340 – Chien de Berger des Shetland N°88 - Altdeutscher Schaeferhund - Cocker Spaniel Anglais N°5 – English Springer Spaniel N°125 – Fila de Saint Miguel N°340 – Berger Hollandais N°223 – Berger de Brie N°113 – Berger Blanc Suisse N°347 – Husky de Sibérie N°270 – Braque de Weimar N°99 – Teckel N°148 – Dobermann N°143 – Boxer N°44 – West Highland White Terrier N°85 – Dogue des Canaries N°346 – Terrier Jack Russell N°345 – Montagne des Pyrénées N°137 – Chien de Cour Italien N°343 – Braque Allemand N°119 – Berger de Podhale N°252 – U'Cursinu N°901 – Schipperke N°83 – Bouledogue Français N°101 -

- Pour les expositions Canines de Beauté vous trouverez le calendrier sur :

<http://www.scc.asso.fr/mediatheque/Calendriers/2019/Calex2019.pdf>

- Pour les engagements pour les expositions canines sur :

<http://cedia.fr/> et <http://www.doglle.com/>

- Pour les concours de Ring et Obéissance vous trouverez les calendriers sur :

<http://www.cun-cbg.com/> puis calendrier 2018 puis **Recherche par discipline et par date**

- Pour les autres Sports Canins vous trouverez les calendriers sur :

<http://activites-canines.com/> puis choisissez votre activité

Directeur de publication : Frédéric AUBRY

Rédacteur en Chef : Guy PERRICHON

Comité de rédaction : G. PERRICHON - L. MARGER-LEONARD – D. ALLAIN – V. DELION – H. ALLAIN

Source des documents :

Contact pour le "Petit Journal Canin" : Guy Perrichon - Courriel : perrichon.guy@orange.fr